

1,500 millions de pieds, m.p., soit une augmentation de près de 400 millions de pieds, m.p., sur le record établi en 1939. Les trois cinquièmes de ce volume total ont été expédiés de la Colombie Britannique. Des arrangements spéciaux furent faits avec les compagnies de chemin de fer et permirent l'expédition de plus de 250 millions de pieds, m.p., de bois de sciage de la côte du Pacifique à celle de l'Atlantique. En 1941, le Contrôleur du Bois britannique a considérablement réduit ses achats et les exportations canadiennes au Royaume-Uni ont diminué en conséquence.

La demande rapidement croissante de change étranger et particulièrement de dollars américains, aux fins d'acheter des avions, des munitions, des outils et autre matériel de guerre, nécessita le maintien des exportations aux Etats-Unis et à d'autres pays. Plus de 930 millions de pieds, m.p., furent vendus sur ces marchés en 1940, soit une diminution de moins de 6 p.c. sur les exportations de l'année précédente. En 1941, le marché du bois de sciage canadien prit une expansion rapide aux Etats-Unis à cause des besoins de la défense.

En plus de l'augmentation de ses engagements d'exportation, l'industrie canadienne du bois de sciage a été appelée à fournir à peu près tout le bois devant servir à l'effort de guerre du pays et à subvenir aux besoins domestiques ordinaires. A l'été de 1940, il devint évident que les demandes croissantes causées par la guerre pourraient imposer une tension trop grande dans l'organisation ordinaire de cette industrie. Afin de faire face à une situation évoluant rapidement, un Contrôleur du Bois fut nommé au Ministère des Munitions et Approvisionnement et, en juillet, un Bureau de Contrôle du Bois fut organisé à Ottawa. Des représentants de ce Bureau furent envoyés à Vancouver, Edmonton, Winnipeg et Saint John, et des comités d'exploitants furent établis dans chaque principale région de production aux fins d'aviser le Contrôleur du Bois et de collaborer avec lui. Le Bureau de Contrôle se compose de membres d'associations industrielles et de compagnies privées, de sorte que les hommes chargés d'appliquer la politique du Gouvernement en ce qui concerne cette industrie ont une connaissance profonde des problèmes qui les confrontent. Des membres du personnel du Service des Forêts du Dominion et du Ministère des Mines et Ressources fournissent aussi leurs services lorsque la chose est nécessaire.

Les vastes pouvoirs accordés originairement au Contrôleur du Bois furent encore étendus en 1941 afin de lui permettre de prendre toutes les mesures nécessaires "pour répondre aux besoins présents et possibles du Canada et de ses Alliés". Ainsi, il a le pouvoir de réglementer chaque phase de l'industrie du bois de sciage, à partir de la vente du bois en futaie jusqu'à celle des produits manufacturés.

Durant la seconde moitié de l'année 1940, presque tous les achats de bois de sciage, bardeaux, planchéage et bois façonné pour le compte du Gouvernement furent sous la surveillance du Bureau du Contrôleur du Bois. De plus, les entrepreneurs de travaux de guerre obtinrent de l'aide pour se procurer les fournitures nécessaires et leurs commandes eurent la préférence officielle. Les spécifications pour constructions et articles en bois furent révisées et, au besoin, des recommandations furent faites susceptibles de diminuer le coût et d'encourager l'usage pratique des stocks disponibles. A la fin de l'année, la consommation domestique du bois de sciage pour fins de guerre s'était élevée à plus de 400 millions de pieds, m.p., dont 115 millions achetés par le Gouvernement. Quelque 5,000 bâtisses de bois furent érigées aux établissements navals, militaires et aéronautiques, aux écoles d'entraînement et aux usines de guerre. Plus de 3,000,000 de p. de planchéage, 100,000 carrés de bardeaux et de grandes quantités de bois façonné furent utilisés. Un large volume additionnel de bois fut consommé en boîtes et en caisses servant à l'expédition de munitions, de véhicules et autre matériel.